

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** - (1972)

**Heft:** 180

**Rubrik:** Dossier de l'éditorial

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ses accueilleraient les seuls enfants suisses, qui verrait ainsi leur éventuel retour au pays grandement facilité. Ceci impliquerait en tout cas une sérieuse reprise en mains de la situation pédagogique des Ecoles en cause ! Le contenu de l'enseignement serait bien sûr enrichi de matières propres à une meilleure compréhension du lieu de séjour. Nous aurions là, en quelque sorte, les Ecoles d'un vingt-troisième canton. Présence discrète, mais honnête !

Une autre mesure, plus généreuse (et n'excluant pas la précédente) consisterait à élargir réellement, *sans discrimination sociale*, les buts d'une installation scolaire de la Suisse à l'étranger. On jouerait alors, à tous les niveaux, en répondant aux besoins les plus évidents, un rôle qui tenterait au moins de correspondre aux préentions démocratiques et humanitaires de la Confédération. Ce serait un travail considérable et complexe. On sait, en effet, les difficultés inhérentes au seul concept d'*aide*. Quand elle serait possible, une coopération sérieuse n'aurait rien d'une sinécure.

## Crever l'abcès

A défaut de ces éléments de transformation, il vaudrait mieux, en dernière analyse, abandonner les collèges de tels endroits au secteur privé ou à l'oligarchie que les occupe déjà. Celle-ci se chargerait bien de creuser toute seule le fossé qui la sépare toujours plus de l'immensité croissante de la misère — sans écoles. Cette dernière mesure aurait pour elle l'avantage de la franchise et compte tenu de l'ambiguïté actuelle de ce contexte helvétique en terre étrangère, aucun « écolier suisses » n'aurait à en pârir !

Aura-t-on le courage, à Berne, de crever définitivement l'abcès ? Nous avons donné ici un aperçu de son importance...

## DOSSIER DE L'EDITORIAL

### Michel Soutter : pour mémoire

Au cheminement des films de Michel Soutter correspond particulièrement cette approche de l'objet de l'art, ainsi exprimée par Georges Lukacs : « Puisqu'il doit refléter la même réalité que la science et la philosophie, puisque dans ce reflet il poursuit la même universalité que la science et la philosophie, l'art ne peut ignorer le concept... Mais il est vrai que dans l'art, les concepts, les idées, les conceptions du monde, etc., concrètement universels, apparaissent toujours dépassés dans la particularité. L'objet du travail artistique n'est pas *le concept en soi* mais le mode selon lequel ce concept devient un élément concret de la vie dans des situations concrètes où des hommes concrets sont engagés. »

C'est à travers les hasards de la vie quotidienne, plus particulièrement à travers des rencontres à l'improviste, que Soutter parvient à traduire les pulsions fondamentales de l'homme, trouvant dans cette quête le moyen de briser n'importe quelle solitude.

Pour mémoire, les principales étapes de Michel Soutter (40 ans, réalisateur à la Télévision romande dès 1961) :

a) à la télévision.

1965 *A propos d'Elvire* de Michel Soutter, avec Liliane Aubert.

1966 *Une heure dix avec O'Neill*, avec Elisabeth Scob, portrait de Gustave Roud.

1967 Portrait de René Char, portrait de Jean Villars-Gilles.

1968 *La collection* d'Harold Pinter, avec Michel Lonsdale et François Rochaix, portrait de Louis Soutter.

1969 *Médor* de Roger Vitrac, avec Pierre Vernier et Nicole Rouan.

1970 *La chatte sur les rails* de Joseph Topol, avec Marie Dubois et André Weber (création française).

1971 *Une petite douleur* d'Harold Pinter, avec Danièle Delorme, Marcel Imhof, François Simon (création française).

1972 *Les Nénuphars*, dramatique à partir d'un scénario dont il est l'auteur.

b) au cinéma, scénario et réalisation.

1965 *Mick et Arthur* (moyen métrage).

1966 *La lune avec les dents*, avec William Wissmer, Noëlle Frémont, Michel Fidanza. Op. : Jean Zeller. Mont. : Eliane Heimo. Mus. : Jacques Olivier.

1968 *Haschisch* avec Edith Scob, Dominique Catton, Gérard Despierre. Op. : Jean Zeller. Mont. : Eliane Heimo. Mus. : Jacques Guyonnet.

1969 *La pomme*, avec Elsbeth Schoch, André Widmer, Arnold Walter, Dominique Catton, Claudine Berthet. Op. : Simon Edelstein. Son : Marcel Sommerer. Montage : Eliane Heimo. Mus. : Jacques Olivier.

1970 *James ou pas*, avec Harriet Ariel, Jean-Luc Bideau, Serge Nicoloff, Nicole Zufferey, Jacques Denis. Op. : Simon Edelstein. Mont. : Yver Schladenhaufen. Son : Marcel Sommerer. Mus. : Guy Bovet.

1972 *Les Arpenteurs*, avec Marie Dubois, Jean-Luc Bideau, Jacques Denis. Op. : Simon Edelstein. Mont. : Joëlle van Effenterre. Mus. : Brahms et Schubert. Son : Marcel Sommerer.